

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 951 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux officiers mariniers et marins de l'équipage du sous-marin « Vengeur ».

n° 951

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 décembre 1941

Numéro JO
n° 541 du 31/12/1941

Date du numéro
31 décembre 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française.

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1^{er}. — La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux officiers mariniers et marins de l'équipage du sous-marin Vengeur, dont les noms suivent : Moing (Maurice), second-maître mécanicien ; Guillemot (Marcel), second-maître mécanicien ; Sirac (Pierre), quartier-maître T. S. F.; Ilamon Francis), matelot électricien; Lagautrière (Georges), matelot maître d'hôtel ; Vauguenard (Gilbert), matelot cuisinier; Durand (Raoul), matelot cuisinier; Ramaherison (Michel), matelot infirmier.

Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.